RAITEUR
e 1.000 €
rien Michaut
RAT
NANCY

ATIONS

naire de l'associé
a dénomination so-
e la société ont été

LÉNA BOUCHERIE

en France et à l'étran-
oucherie, charcuterie,
il de viandes et de pro-
, y compris de volailles
restations de traiteur et
commerce de détail de
s, fromagerie, crémerie,
; la participation directe
ociété à toutes activités ou
res, commerciales, indus-
s et immobilières en France
ous quelque forme que ce
ces activités ou opérations
cher, directement ou indirec-
s social ou à tous objets simi-
s ou complémentaires. Les
es statuts ont été modifiés en
Mention en sera faite au RCS

TIFICATIF

annonce parue le 30/05/2025,
ociété FRDBHS. Il a lieu de
de SCI SIREN : 913170726
en cours. Ensuite, le prix de
est fixé à 170.000€ au lieu

OFFICE NOTARIAL
CARRE D'ACTES
95 rue des Mazurots 54710 LUDRES

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Arabelle ANTOINE-ODEM, Notaire 95 rue des Mazurots 54710 LUDRES, CRPCEN 54092, le 23 septembre 2025, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par suppression d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux : entre Monsieur Michel **MENCHI**, retraité, et Madame Evelyne **LAGESSE**, retraitée, demeurant ensemble 194 rue André Malraux cidex 104 54710 LUDRES. Monsieur est né à PARIS 14EME ARRONDISSEMENT (75014) le 25 novembre 1948, Madame est née à METZ (57000) le 27 mars 1953. Mariés à la mairie de NANCY (54000), le 13 décembre 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la Communauté universelle suivant acte reçu par Maître Benoît RENAUD, Notaire à LUNEVILLE (54300), le 4 novembre 2011. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Le Notaire.

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 30/05/2025, concernant la société FRDBHS. Il a lieu de lire : SAS FRBDHS siren : 913170726 au lieu de SCI FRBDHS

MYT PRODUCTION
«SOCIETE EN LIQUIDATION»
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1,000 €
Siège social : 18 rue du Plateau 54520 LAXOU
981 678 543 RCS NANCY

DISSOLUTION

L'AGE réunie le 01/08/2025 a décidé la dissolution anticipée de la SAS à compter du 01/08/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Louis RETOURNAY, demeurant 19 rue Claingoutte - 88580 SAULCY SUR MEURTHE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 18 rue du Plateau – 54520 LAXOU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Il a également été constaté la fin de plein droit aux mandats de :

- Monsieur Jean BEUREY, Directeur Général,
- Monsieur Hugo VICAIRE, Directeur Général, à compter du 01/08/2025.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANCY, en annexe au RCS.

Le Liquidateur.

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 26/09/2025, concernant la société **NOVALIS**, il a lieu de lire : 25/09/2025 au lieu de 01/10/2025.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DE-PORT

Par arrêté en date du 22/09/2025, il sera procédé à une enquête publique portant sur une modification du Plan Local d'Urbanisme, pour une durée de 23 jours consécutive, **du mercredi 22 octobre 2025 (ouverture à 9h) au jeudi 13 novembre (clôture à 16 h).**

Les caractéristiques principales en sont les suivantes : dans le cadre de la mise en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Meurthe-et-Moselle récemment révisé, des changements sont apportés au règlement écrit des zones urbaines. Ils visent à faciliter la réhabilitation de bâtiments existants en plusieurs logements, préserver les linéaires commerciaux de la rue Anatole France, améliorer les circulations douces et le stationnement, favoriser les espaces verts et surfaces non imperméabilisées en zone UC, densifier les zones UE et UX, à vocation d'activités économiques.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, pourra être approuvé par le Conseil Municipal.

M. Dominique CHASSARD a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de NANCY. Goudjo Romuald GBEDEY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête est l'hôtel de ville de SAINT-NICOLAS-DE-PORT, 4 bis place de la République 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT.

Le dossier d'enquête publique sur support papier et sur poste informatique sera consultable à l'hôtel de ville et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier seront consultables sur le site « Xenquete» suivant :

https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/ ainsi que sur le site internet de la ville à l'adresse suivante :

https://www.saintnicolasdeport.com/fr/

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie, aux jours et horaires suivants :

- Mercredi 29 octobre 2025 de 15h à 17h
- Samedi 8 novembre 2025 de 9h à 11h
- Jeudi 13 novembre 2025 de 14h à 16h

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire-enquêteur et déposé à l'hôtel de ville,
- soit en les adressant, par courrier postal, à l'attention de M. le commissaire-enquêteur au siège de l'enquête, à l'hôtel de ville, **4 place de la République, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT,**
- soit en les adressant, par courrier électronique, à l'attention de M. le commissaire-enquêteur, à l'adresse suivante :

enqueteplu@saintnicolasdeport.fr

- soit en les consignant sur le registre dématérialisé via l'adresse suivante :

https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/

Le 25 août 2025, après un examen au cas par cas, l'Autorité Environnementale a rendu un avis conforme sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale. Cet avis est joint au dossier d'enquête publique. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, ainsi qu'à la mairie, pendant un an après la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de la ville.

La personne publique responsable est la commune de SAINT-NICOLAS-DE-PORT, représentée par M. Luc Binsinger, Maire ; son siège administratif est situé 4 place de la République, 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.

W1
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : Domaine du Val Fleuri
13 rue du Pisuy 54460 LIVERDUN
851 974 295 RCS NANCY

MODIFICATIONS

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 septembre 2025, les associés ont décidé, avec effet à compter de la date de l'assemblée :

- de transférer le siège social de la société actuellement fixé à Liverdun (54460) Domaine du Val Fleuri au 419 rue Gustave Eiffel - Z1 Fléville Sud à Ludres (54710) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts relatif au siège social,
- d'étendre l'objet social aux activités de préparation et livraison de repas à destination tant des particuliers que des professionnels et

---

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BLENOD-LES-TOUL (54) du 12 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : SCALIA INVEST
Siège social : 14 rue Théodore Petitbien 54113 BLENOD-LES-TOUL
Capital : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire
Objet :

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,
- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,- l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, la mise à disposition à titre gratuit des biens sociaux aux associés,- l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire pour des opérations conformes à l'objet civil de la société,- la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales et en général, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu que ces opérations ne modifient pas ou n'altèrent pas le caractère civil de la société.

Durée : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale extraordinaire des associés

Gérance : Monsieur SCALIA Mickaël demeurant 14 rue Théodore Petitbien 54113 BLENOD-LES-TOUL a été désigné en qualité de Gérant de la société

Immatriculation : au RCS de NANCY

Notaires

SELARL Éric TENETTE, Dominique BRAVETTI, Pierre-Nicolas HERGOTT et Rémy NARBEY
NOTAIRES
27 rue du Lieutenant Schmit
54600 VILLERS-LES-NANCY

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Eric TENETTE**, le 29 septembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la **communaute** universelle entre : Monsieur Patrick **BELINGER** et Madame Danielle **CHRISMENT**, demeurant ensemble 332 rue Jacques Marquette 54710 LUDRES. Mariés à la mairie de LE-BAN-SAINT-MARTIN (57050), le 31 octobre 1981. Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Le Notaire.

SCI COROL
Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social : 82 rue Saint Georges
54000 NANCY
453 343 964 RCS NANCY

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 3 août 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 82 rue Saint Georges 54000 NANCY à la nouvelle adresse suivante : 6 Passage Voltaire 92500 PUTEAUX, à compter du 3 août 2023 et de mo-

---

PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

T D'ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION L LA MEURTHE AMONT INTÉGRANT LE TERRITOIRE DES COMMUNES ZERAILLES, BACCARAT, BERTRICHAMPS, DENEUVRE, FLIN, GÉLACOURT, GLONVILLE, LACHAPELLE ET THIAVILLE-SUR-MEURTHE

toral du 25 septembre 2025, le préfet de Meurthe-et-Moselle a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'éla- de prévention des risques d'inondations de la Meurthe amont sur le territoire des communes d'Azerailles, Baccarat, Bertrichamps, élacourt, Glonville, Lachapelle et Thiaville-sur-Meurthe.

blique, d'une durée de 31 jours consécutifs, aura lieu du **mardi 21 octobre 2025 à partir de 8h30 au jeudi 20 novembre 2025 eure de clôture de l'enquête**, au sein de la mairie des communes précitées ainsi qu'au siège de la Communauté de communes du rville à Baccarat (11, avenue de la Libération – BP 80047 – 54300 LUNEVILLE). La mairie de la commune de Baccarat est désignée nquête publique.

t pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de prévention des risques naturels. L'objet du plan de prévention du risque inon- er l'occupation future du sol à l'aléa inondations présent sur un territoire donné et préserver les personnes, ainsi que les biens, et tisés par les inondations.

a de faire en sorte que l'impact des crues à venir soit minimisé.

ICOLET – retraité – est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Nancy, et Monsieur Thierry té, en qualité de suppléant.

te publique, dans lequel figurent notamment les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et la décision sionale d'Autorité environnementale dispensant le projet d'évaluation environnementale, peut être consulté par le public pendant enquête selon les modalités suivantes :

es d'ouverture au public des mairies des communes précitées et du siège de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville nue de la Libération – BP 80047 – 54300 LUNEVILLE) ;

nces assurées par le commissaire enquêteur et précisées ci-après ;

t dédié à l'enquête à l'adresse suivante : https://www.registredemat.fr/ppri-meurthe-amont

préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante : www.meurthe-et-moselle.gouv.fr (rubrique «Actions de l'Etat» - «Enquêtes bliques» - «Enquêtes publiques» - «Consulter les enquêtes publiques en cours») ;

rmatique disponible à la sous-préfecture de Lunéville (8 rue de Sarrebourg – 54 300 LUNEVILLE) aux heures d'ouverture au public ou sur rendez-vous les après-midi de 14h00 à 16h00. Les demandes de rendez-vous devront être formulées selon les modalités sui-

03-83-76-64-00

neville@meurthe-et-moselle.gouv.fr

eut demander à obtenir des informations sur le projet d'élaboration du plan auprès de la direction départementale des territoires de lle – service environnement, risques, connaissance – pôle prévention des risques – CO 60025 – Place des Ducs de Bar – 54035 NAN- service : 03.83.91.40.06) / ddt-erc@meurthe-et-moselle.gouv.fr

présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations, propositions et contre-propositions sur le projet soumis à enquête modalités définies ci-après :

ce adressée au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Baccarat – A l'attention de M. Pierre NICOLET, commis- , rue Adrien Michaut – 54120 BACCARAT ;

d'enquête ouverts à cet effet et disponibles au sein des collectivités énumérées ci-avant aux jours et heures habituels d'ouverture au es des permanences assurées par le commissaire enquêteur et auxquels seront annexés les avis de collectivités ;

enquête dématérialisé accessible pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :

trredemat.fr/ppri-meurthe-amont

ssage : ppri-meurthe-amont@registredemat.fr

s du commissaire-enquêteur lors des permanences qui se tiendront selon les modalités suivantes :

rie de Baccarat : mardi 21 octobre 2025 de 14h00 à 16h00
samedi 08 novembre 2025 de 09h00 à 11h00
rie d'Azerailles : jeudi 30 octobre 2025 de 14h00 à 16h00
rie de Bertrichamps : jeudi 20 novembre 2025 de 14h00 à 16h00

d'enquête sera rendu public par voie d'affiches et, éventuellement, par tous autres procédés dans les collectivités énumérées ci-

clôture d'instruction, le préfet de Meurthe-et-Moselle est susceptible d'approuver par arrêté préfectoral le plan de prévention des (PPRI) de la Meurthe amont. Après approbation, le PPRI, constituant une servitude d'utilité publique, doit être annexé au plan ts nécessaires concernés.

ter de la date de clôture de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur

ividuels d'consulter au public des collectivités mentionnées ci-avant

et Moselle et sur son Internet.